

Création d'une maison de santé

Les premières esquisses du projet

P. 6



Extension - rénovation de la mairie

Le point sur les travaux

p. 7

Plan local d'urbanisme

Bilan de la concertation

p. 8



Sommaire

Vos élus	3
Éditorial	3
Actualités	4
Vie municipale	6
Votre territoire	16
Enfance - jeunesse	20
Vie scolaire	24
Vie associative	28
Votre médiathèque	36
L'agenda	38
État civil	38
Marz'en pratique	39



4



28



20



24



Magazine d'informations municipales de la ville de Marzan
N°42 - Janvier à Juin 2020

Directeur de publication : Denis Le Ralle
Adjointe au directeur de publication : Annie Jauny
Rédaction : élus et personnel municipal
Conception : Agence Le Homard Bleu Communication
à Marzan - 06 64 85 28 28 - www.lehomardbleu.bzh
Impression : ville de Marzan

Crédits photos : Ville de Marzan, Arc Sud Bretagne,
Wikicommons, PXHere, Burgaud Architectes, DR
Tirage : publication gratuite imprimée à 1000 ex. sur
papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Diffusion : Marz'Annonces est également disponible sur
le site web www.marzan.fr

Le maire, les adjoints
et le conseiller délégué
vous accueillent
en mairie de Marzan



Denis Le Ralle

MAIRE

Sur rendez-vous les
lundi, mercredi, vendredi

Colette Benoit

1^{ÈRE} ADJOINTE

Urbanisme, travaux, voirie
Sur rendez-vous



Éric Lippens

2^E ADJOINT

Affaires sociales et scolaires,
enfance et jeunesse
Sur rendez-vous
le mercredi



Annie Jauny

3^E ADJOINTE

Affaires culturelles et
sportives, communication
Sur rendez-vous



Martine Dussart

4^E ADJOINTE

Solidarité, famille,
transports scolaires
Sur rendez-vous



Christian Trémant

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Manifestations culturelles
Sur rendez-vous



2020, année du renouvellement

Mesdames, Messieurs,
Ce sont toujours sur de légers vents de révolution
que cette année 2019 va laisser place à 2020.

ZAC de Kertuy – Kerolay : aménagement de 44 lots
de 304 à 715 m². Les travaux de viabilisation doivent démarrer cour-
rant mars. Ces terrains viabilisés avec clôture et prestations paysa-
gères sont commercialisés à 67€ TTC/m². Si vous êtes intéressés,
prendre contact avec EADM, Madame GOMEZ au 02 97 01 59 91.

Pour votre information, ces terrains situés dans le périmètre d'une
ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), vous bénéficiez de dispo-
sitions fiscales favorables.

L'année 2020 sera l'année du renouvellement de la municipalité
(15 et 22 mars). Je remercie l'équipe administrative qui m'a accom-
pagné lors de ce premier mandat.

Je remercie les membres du conseil municipal pour les actions
qu'ils ont développées durant ce mandat en faisant des choix qui
vont toujours dans le sens de l'amélioration des conditions de vie
et du bien-être des Marzannais.

Je les remercie pour leur assiduité et leur confiance.

J'attire votre attention sur l'union et le sérieux du conseil mu-
nicipal. En effet, en fin de mandat, nous sommes très souvent au
complet ce qui est loin d'être le cas dans beaucoup de communes.

Même ceux qui ont décidé de ne pas se représenter en mars as-
surent pleinement leur fonction jusqu'à la fin du mandat. Je les re-
mercie et les félicite.

Ces 6 ans furent difficiles pour beaucoup d'entre nous. Un élu est
comme vous, il a une vie professionnelle, une vie privée et une vie
de famille. Il est confronté aux mêmes maux et aux mêmes doutes
mais il doit chaque jour se mobiliser pour sa vie publique et pour
son engagement.

Au nom du personnel et de l'équipe municipale, je vous souhaite
une bonne et heureuse année 2020.

DENIS LE RALLE
Maire de Marzan





Commémoration du 11 novembre

Le Maire Denis Le Ralle, ses conseillers, les membres du conseil des jeunes, les enfants de l'école du Pigeon-Vert, les anciens combattants et des Marzannais se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage aux combattants de la 1ère guerre mondiale et aux combattants d'aujourd'hui morts pour la France.



Marché de Noël du 1^{er} décembre

Dimanche 1er décembre s'est tenu à la salle polyvalente le traditionnel marché de Noël organisé par le Club de l'Amitié et Marz'en Rando. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Le Père Noël arrivé en calèche a réjoui les enfants en leur offrant des bonbons et en les accompagnant à faire des balades en calèche. Les visiteurs ont pu apprécier les formidables créations des 28 exposants. Chacun s'est aussi régalé avec le vin chaud, les galettes saucisses, les crêpes. Les jeunes du conseil municipal se sont aussi bien impliqués en proposant le calendrier et le panier gami et nous les remercions pour leur dynamisme. Vers 16h un groupe de joyeux marcheurs encadré par Marz'en Rando est parti pour une rando chantée. Pour se réchauffer; à l'arrivée, chacun a dégusté une bonne soupe à l'oignon ou un chocolat chaud. Un grand merci à tous les bénévoles.





132 personnes au repas du CCAS

Samedi 9 novembre, 132 personnes âgées de 70 ans et plus ont répondu présents pour le repas du CCAS servi par le traiteur Danion d'Ambon. Les doyennes et doyens ont été honorés, dont un trio féminin composé de nonagénaires avec Madeleine BERTHE (96 ans), Rita BERTRAND (91 ans) et Anne-Marie GUÉDAS (90 ans). Le trio masculin affichait quelques années de moins avec André PEIGNÉ (89 ans), Henri HILLAIREAU (87 ans) et Pierre JOSSO (89 ans).

Au cours du repas, l'ambiance est montée peu à peu et plusieurs séniors ne se sont pas faits prier pour pousser la chansonnette. Un duo de chanteurs avec orgue de barbarie ont animé cet après-midi récréative

Maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries qui a lieu chaque année s'adresse à tous les Marzannais. Pour cela, il suffit de s'inscrire en Mairie mi-juin. Le bon entretien et l'agencement des jardins sont très appréciés du jury, que les fleurrissements soit passés, en cours ou à venir. Un jury composé de 6 personnes des communes environnantes découvre les habitations inscrites à ce concours. Les 10 concurrents de ce concours ont été



récompensés le 18 octobre dernier par M. le Maire Denis LE RALLE, l'adjoite

Martine DUSSART et les membres du jury. Le 1er prix a été décerné à Madame

Roselyne RIALLAND de Kerribèche. Félicitations à tous les participants.



Élisabeth Richard

Portrait d'Elisabeth, Marzannaise depuis 8 ans, Redonnaise d'origine, passionnée par l'International, les échanges avec le monde entier et la communication positive !

« Je suis auto-entrepreneur depuis avril 2018 et dédiée à 100% à cette activité depuis juillet 2019.

L'objectif de mon activité de consulting/consultance est d'apporter mon support en développement commercial à des sociétés localisées en France, souhaitant exporter leurs produits/services et développer leur notoriété à l'étranger.

Je peux également apporter mon support à des sociétés localisées à l'étranger et souhaitant conquérir le marché français : prospection téléphonique et envoi d'emails ciblés en français et en anglais ; webmarketing ; représentation de

sociétés lors de salons/congrès en France et à l'étranger.. Ayant une expérience de plus de 11 ans dans un Groupe nantais de sociétés de biotechnologie (Sociétés spécialisées en chimie, en biologie ou développant de futurs médicaments), mes clients actuels exercent principalement dans le domaine de la santé.

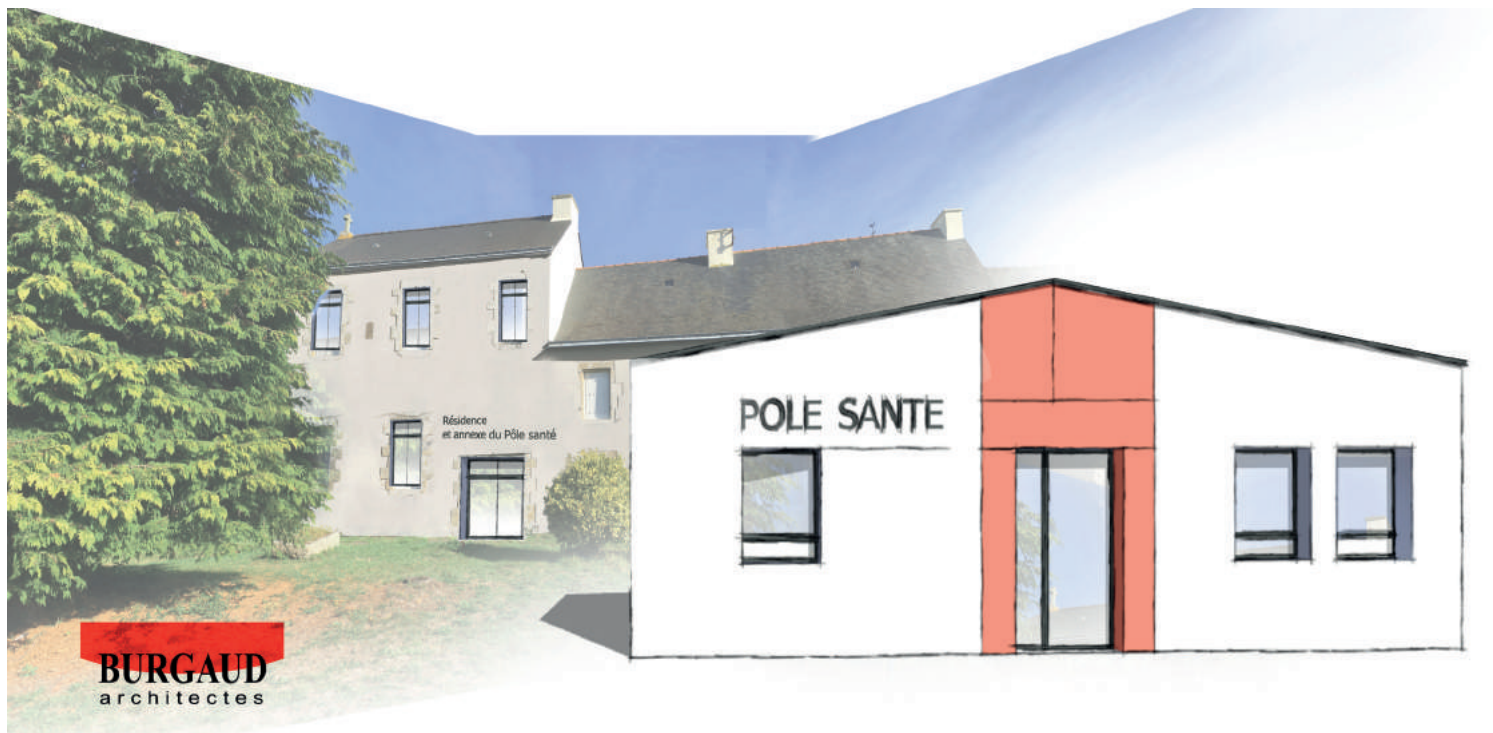
Cette passion du relationnel client et des échanges humains me permet toutefois d'apporter mon support à des typologies de sociétés très variées.

Un grain de formation et de curiosité, un soupçon de folie, une bonne dose de positivisme/optimisme et let's go ! (traduction = En route !)

Pour plus d'informations, voici mon site internet : <https://www.elisabethrichard-bdconsulting.com/> »

IMPORTANT La municipalité de Marzan vous informe de l'ouverture de nouveaux commerces et l'installation de nouveaux services sur la commune. Elle ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects liés à l'achat de prestations proposées par ces entreprises.

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DES RELIGIEUSES Une maison de santé et 3 logements créés



Lors du conseil municipal, Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire du bâtiment de l'ancienne communauté des religieuses situé au 2 et 3 place Saint Pierre, au cœur du bourg. La commune a engagé plusieurs réflexions pour valoriser ce bâtiment et le terrain attenant. A ce jour, les orientations de programmation sont définies et correspondent aux attentes des élus et de la population.

En conservant le bâtiment originel, le projet global porte sur l'aménagement d'une maison de santé au rez-de-chaussée, avec extension neuve en partie sud. Cette maison de santé comprendra des locaux pour médecin généraliste, infirmier, ostéopathe, psychomotricienne... Les locaux seront ensuite loués aux professionnels de santé selon les conditions communément définies.

Une réunion de présentation de la programmation aux professionnels de santé locaux a recueilli leur totale adhésion à ce projet.

Le projet porte également sur la création de trois logements locatifs sociaux, aux étages du bâtiment ancien, deux T2 de 33 et 28.5 m² (PLUS et PLAI) et d'un T3 de 67m² (PLUS).

Une étude de faisabilité financière a montré qu'il est possible de créer cette maison de santé, et ces locatifs sociaux pour un coût estimatif d'opération d'environ 990 000 € H.T., comprenant acquisition, désamiantage, travaux des 2

entités, V.R.D., branchements, appel d'offres, honoraires divers et révisions de prix. Un planning sommaire a été établi et permet d'envisager un démarrage des travaux au printemps 2020 pour une livraison du programme pour début 2021.

La commune décide donc d'engager le projet global en maîtrise d'ouvrage communale. Afin de lancer cette opération, le Conseil Municipal décide :

Article 1. Maison de Santé

D'engager le projet de création de maison de santé pour les professionnels locaux actuellement locataires de locaux privés ou communaux et de solliciter près de : L'Etat pour des aides au titre de la DETR et du DSIL.

Le Conseil Départemental au titre du PST pour la création d'une maison de santé.

Le Pays de Vannes : au titre de la revitalisation du patrimoine bâti vacant.

Toutes collectivités territoriales ou organismes susceptibles d'apporter leur aide financière pour la création d'équipement d'intérêt public.

Un prêt complémentaire aux subventions.

Article 2. Locatifs sociaux

D'engager la réhabilitation de l'étage du bâtiment ancien afin de créer trois logements locatifs sociaux de type 2 et type 3 et de solliciter :

L'Etat pour une décision d'agrément PLUS et bénéficier de subvention au titre du locatif conventionné, de la T.V.A. au

taux réduit de 10% et d'une exonération de la TFPB pendant vingt-cinq ans;

Un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) près de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) près de la Caisse des Dépôts et Consignations;

Une aide dans le cadre du partenariat Pays-Région au titre de la revitalisation du patrimoine au titre du volet centralité;

L'Etat une aide au titre de la DETR pour la création de logements sociaux en centre bourg ;

L'Etat au titre du FSIL et du contrat de ruralité pour la revitalisation de bâtiment situé en cœur de bourg ;

Tous autres organismes ou partenaires susceptibles d'aider à la création de locatifs sociaux et pour la revitalisation des centres bourgs ruraux.

Article 3.

Le Conseil Municipal autorise également Monsieur Le Maire à signer tous les contrats, conventions, appel d'offres, marchés, baux, afin de mener à bien la réalisation de ce projet.

Le projet est actuellement au stade « Avant-Projet Définitif », le montant total des travaux est estimé à 704 700 € H.T.

Compte-tenu de ces éléments, Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet d'avenant établi par l'équipe de maîtrise d'oeuvre. Celui-ci affermit la tranche conditionnelle et fixe les honoraires à 71 730.90 € H.T.

MAIRIE

Le point sur les travaux d'extension



Les travaux commencés courant avril devraient se terminer courant mars/avril 2020. Le bâtiment est hors d'eau, hors d'air depuis août dernier et les corps de métiers se succèdent à l'intérieur. Une réunion de chantier a lieu chaque vendredi matin avec l'architecte et les entreprises.



TERRAIN DE BOULES

Subvention pour local technique et sanitaires

Monsieur le Maire présente l'estimation des travaux de construction d'un local technique et de sanitaires aux abords des terrains de boules rue de la Mairie. Le coût de ce projet est estimé à 24 626.28 € H.T. Le Conseil Municipal valide l'avant-projet et invite Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du

Conseil Départemental au titre du P.S.T. Divers devis : raccordement au réseau assainissement collectif : SAUR : 3 271.60 € T.T.C.; raccordement au réseau électrique: 1 235.52 € T.T.C.; raccordement au réseau eau potable : 1 422.71 € T.T.C. Le Conseil Municipal autorise la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer ces devis.

SYSEM

Rapport d'activités 2018

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport d'activités 2018 du SYSEM. Ce rapport comprend une présentation

générale du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers. Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux termes de ce rapport.

Célébration des mariages pendant les travaux de la mairie

Le Conseil Municipal a décidé que la célébration des mariages aura lieu à la salle bleue de la salle des ajoncs 18, rue du Général de Gaulle, durant la période des travaux de rénovation-extension de la Mairie, soit pour une durée d'un an à compter du 21 mars 2019. Monsieur le Maire a informé Monsieur le Procureur de la République de cette décision.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Bilan de la concertation et arrêt du projet

Monsieur le Maire rappelle que la révision du PLU a été prescrite par délibération en date du 3 novembre 2016. Cette révision a pour objectifs de : mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé le 17 décembre 2013 par la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE, réaliser un inventaire zones humides sur la commune ; mettre à jour le zonage d'assainissement. Monsieur le Maire relate les différentes phases d'études et de concertation.

Après la phase diagnostic qui a permis d'identifier ou de confirmer les enjeux essentiels du futur PLU, la municipalité a défini les orientations pour les années à venir (en matière d'urbanisme, d'habitat, d'économie, d'environnement, de déplacements, ...) à travers la définition d'un Projet d'Aménagement et de développement durables (PADD) qui a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal le 2 Mai 2019.

Le PADD définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la Commune, en matière d'habitat, de transports et déplacement, d'équipement commercial, de développement économique, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les orientations du projet de PADD du PLU de Marzan s'articulent autour de trois grands axes : I. Poursuivre les développements



économiques et les activités touristiques

2. Conforter la centralité du cœur de bourg et garantir un cadre de vie de qualité

3. Protéger et mettre en valeur les hameaux, les paysages, le patrimoine et l'environnement

Ce projet de développement porté par la municipalité et auquel ont été associés les habitants de la commune, a fait l'objet d'une traduction à travers le zonage, le règlement et les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) au nombre de 15 définies afin d'inscrire les futurs projets d'aménagement en relation et en continuité avec le reste des espaces urbanisés dans le respect de l'environnement,

du site, des paysages naturels et urbains.

Ce projet de PLU résulte d'une concertation avec les administrés, les associations locales et les autres personnes concernées. Deux réunions publiques ont été organisées. 26 février : présentation aux habitants des enjeux de la révision et du PADD. 19 juin 2019 : présentation de la traduction réglementaire du projet de PLU (règlement littéral et graphique et des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

De plus une information régulière a été effectuée par publication dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et dans la presse locale.

Il est précisé que les personnes publiques associées (services de l'État, chambre d'agriculture, etc.) ont été invitées à participer à des réunions de travail à chaque étape clé, à savoir la présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ainsi qu'avant l'arrêt du projet du PLU.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal de Marzan, réuni en séance le 4 Juillet 2019, toutes les modalités de concertation ayant été respectées émet un avis favorable au bilan de la concertation et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme tel que présenté.

Il invite Monsieur le Maire à transmettre pour avis, le projet de Plan Local d'Urbanisme à l'ensemble des personnes publiques associées.

A l'issue de cette consultation, le projet de PLU sera soumis à enquête publique.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des lanternes vétustes

La Commission des travaux s'est réunie le 26 juin 2019, elle propose de retenir les travaux indiqués aux paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessous pour un montant total de 3 481.18 € et de reporter les travaux indiqués au paragraphe 4 à l'année 2020.

Devis établi par Morbihan Energies pour :

1. Le remplacement de 3 lanternes d'éclairage public au lotissement de Kertamic (impasse du rubis et impasse de l'éme-

raude) pour un montant à la charge de la Commune, déduction faite de la contribution de Morbihan Energies, de 2183.57 €.

2. Le remplacement d'un mât accidenté (auteur inconnu) au lotissement de Kertamic (impasse de l'émeraude) pour un montant à la charge de la Commune, déduction faite de la contribution de Morbihan Energies, de 615.59 €.

3. Le remplacement d'une lanterne vé-

tuste et hors service rue de la gare pour un montant à la charge de la Commune, déduction faite de la contribution de Morbihan Energies, de 682.02 €.

4. Un devis a été établi pour le remplacement de 9 lanternes vétustes rue du calvaire pour un montant restant à charge de 5 632.95 €.

Le Conseil Municipal suit l'avis de la commission des travaux. pour le remplacement de ces lanternes vétustes.

PLACE SAINT-PIERRE

Remplacement de volets roulants

Monsieur le Maire informe qu'il a pris la décision d'autoriser le remplacement de deux volets roulants des vitrines du bar Le Temps Fort 8, place Saint Pierre. Le devis présenté par la SARL DANION de NIVILLAC s'élevait à 1 463.00 € T.T.C. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

SALLE POLYVALENTE

Achat et pose d'une échelle à crinoline

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'équiper la salle polyvalente d'une échelle à crinoline. Des devis ont été établis par la Sarl PAULAY pour un montant de 2 857.40 € et par la Sté B.C.S. pour un montant de 1 700.10 €. Sur avis de la commission des travaux, le Conseil Municipal retient la proposition de la Sté BCS pour la fourniture et la pose de cet équipement pour la somme de 1 700.10 €.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une lanterne remplacée rue des Moulins

Lors de la réunion de conseil municipal du 7 novembre, Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a donné son accord pour le remplacement d'une lampe d'éclairage public rue des Moulins.

Déduction faite d'une participation de Morbihan Energies de 30% du coût hors taxes des travaux, la participation de la Commune s'élève à 684 € T.T.C. Le Conseil Municipal a pris acte de cette décision.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Des prix aux participants



Monsieur le Maire informe que 10 personnes ont participé au concours des maisons fleuries. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le montant des prix qui seront attribués sous la forme de bons d'achats, comme suit : 1er prix : 40 € + 1 plante ; 2ème prix : 36 € ; 3ème prix : 32 € ; 4ème prix : 28 € ; 5ème prix : 24 € ; 6ème prix : 22 € ; 7ème prix : 19 € ; 8ème prix : 17 € ; 9ème prix : 14 € ; 10ème prix : 12 €. Chaque membre du jury recevra une plante.

MARCHÉ COMMUNAL

Gratuité du droit de place reconduite

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 24 mai 2018 autorisant la création d'un marché hebdomadaire le dimanche de 9 heures à 13 heures.

Le Conseil Municipal avait décidé la gratuité des droits de place pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2019.

Il était prévu que cette décision serait reconsidérée à partir de la date du 1er juin 2019 (reconduction de la gratuité ou instauration d'un tarif).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que la gratuité est un élément favorisant l'attractivité du centre-bourg, décide de maintenir cette gratuité pour une durée de 1 an à compter du 1er juin 2019.



SIAEP DE LA RÉGION DE QUESTEMBERG

Adhésion de Caden et Malansac

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit se prononcer sur la demande d'adhésion des Communes de CADEN et MALANSAC au SIAEP de la région de QUESTEMBERG au titre de la compétence « étude de projet d'alimentation en eau potable, réalisation des travaux et exploitation du service d'eau ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : Article 1er : d'approuver la

demande d'adhésion des communes de CADEN et de MALANSAC au SIAEP de la Région de Questembert au titre de la compétence obligatoire « étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau », à compter du 1er janvier 2020. Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.



Retrouvez
l'ensemble
des conseils
municipaux
en ligne

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sont à retrouver en lecture en ligne sur le site web de la mairie de Marzan : www.marzan.fr.



CANTINE ET SALLE POLYVALENTE

Remplacement du carrelage

À la suite de fissures apparues dans la salle polyvalente et après un contrôle technique, nous avons procédé au remplacement du carrelage dans la cantine et à la pose de dalles PVC sur le sol de la salle polyvalente.



ZAC KERTUY - KERROLAY

Avenant à la concession EADM

Monsieur le Maire rappelle la concession accordée par délibération en date du 23 juillet 2009 par la Commune de MARZAN à EADM pour la création et l'aménagement de la ZAC de Kertuy-Kerrolay. Cette concession a depuis été amendée de cinq avenants portant sur divers articles. La

concession arrive à son terme le 22 juillet 2020 et afin de poursuivre les opérations d'aménagement, il est nécessaire de la proroger. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°6 de la concession prolongeant celle-ci jusqu'au 23 juillet 2025.



SIGNALISATION VERTICALE

Achat de matériel

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal le devis établi par la société LACROIX pour la fourniture de panneaux de signalisation

verticale (police, temporaire, signalétique, lieux-dits...). Ce devis s'élève à 4 040.60 €. Le Conseil Municipal décide l'achat de ces panneaux de signalisation.

AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES DE BOURG Achat de matériaux et de fleurs

Monsieur le Maire informe du projet d'aménager les entrées de bourg (ornement des socles des panneaux d'agglomération). Des devis ont été établis par la Sté RESEAU PRO (269.54 €) et la Sté BRETAGNE MATERIAUX (351.94 €) pour la fourniture de bois et par la Sté PEPINIERES GICQUIAUD (567.29 €) et la Sté PEPINIERES DE PENHOUET (556.06 €) pour la fourniture de plants.

Le Conseil Municipal décide de retenir les offres des sociétés RESEAU PRO pour 269.54 € et PEPINIERES GICQUIAUD pour 567.29 €, cette dernière assurant la livraison des plants.



COMPLEXE SPORTIF

Les convecteurs électriques remplacés

Monsieur le Maire présente les devis établis pour le remplacement de convecteurs pour les vestiaires de la salle de sports, le hall d'entrée et les sanitaires de la salle polyvalente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis établi par l'entreprise SER NIVILLAC pour un montant de 5 010.00 € T.T.C. pour la réalisation de ces travaux.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Non remplacement

Monsieur le Maire informe que le radar pédagogique a été volé alors qu'il était posé en bordure de la voie communale comprise entre « Kerrault » et « Le Parc ». L'assurance de la Commune ne couvre pas ce dommage. Pour la fourniture d'un nouveau radar un devis s'élevant à 1 627.92 € est proposé par la Société LACROIX ; la commission des travaux réunie le 26 juin n'a pas émis d'avis. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité décide de ne pas renouveler ce matériel.



Retrouvez l'ensemble des conseils municipaux en ligne



L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sont à retrouver en lecture en ligne sur le site web de la mairie de Marzan : www.marzan.fr.

MAIRIE

Prime de fin d'année au personnel communal

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer le montant de la prime de fin d'année 2019 au personnel communal et à en déterminer les conditions d'attribution.

Il propose au Conseil Municipal de reconduire le montant de la prime de fin d'année 2018 soit 850 € et son versement suivant les modalités suivantes.

La prime de fin d'année est versée aux agents titulaires, stagiaires ou contractuels nommés sur un emploi permanent.

Elle n'est pas versée aux agents placés en disponibilité ou en congé parental durant leur période d'absence.

Le montant de la prime est proratisé en fonction du temps de travail hebdomadaire ainsi que du temps de présence sur l'année 2019.

Les agents ayant bénéficié d'un congé de maladie d'une durée cumulée supérieure ou égale à 30 jours (maladie ordinaire, congé de longue maladie, de longue durée, grave maladie) excepté les absences pour



congé maternité ou paternité ou en raison d'un accident de travail, verront leur prime proratisée au nombre de jours réellement travaillés. En cas de faute professionnelle

entraînant un blâme, ou plus, l'autorité territoriale s'autorise à réduire cette prime, voire à la supprimer. Le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le Maire.



PERSONNEL COMMUNAL

Promotion pour deux agents

Monsieur le Maire indique qu'il a consenti à promouvoir deux agents figurant sur le tableau des possibilités d'avancement de grade. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe le taux de promotion pour l'accès aux

grades d'Adjoint administratif principal 1ère classe et d'Adjoint de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1ère classe à 100%. Cette modification entraîne la modification du tableau des effectifs qui prendra effet le 31 décembre 2019.

ASSAINISSEMENT

Prix et qualité du service public ASB

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport établi par Arc Sud Bretagne sur le prix et la qualité du « Service Public d'assainissement non collectif » pour l'année 2018. Ce rapport comprend une présentation générale du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce rapport.



DÉCHETS

Prix et qualité du service public ASB

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport établi par Arc Sud Bretagne sur le prix et la qualité du « Service Public d'élimination des déchets » pour l'année 2018. Ce rapport comprend une présentation générale du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce rapport.



Travaux prévus en 2020

Extension et rénovation de la mairie : continuité des travaux commencés en avril 2019 et déménagement du service administratif actuellement à la médiathèque.

- Pôle santé pluridisciplinaire et logements locatifs : après obtention des subventions, commencement des travaux d'aménagement de la maison de la communauté des religieuses et extension du bâtiment.
- Construction d'un bâtiment technique pour les boulistes : après une réflexion approfondie en 2019, construction de ce bâtiment par les boulistes, matériel payé par la commune.
- AD'AP : fin des travaux de mises aux normes handicapées prévus dans notre Agenda d'Accessibilité Programmée depuis 4 ans. En 2020, quelques travaux d'aménagement au niveau de la salle polyvalente et salle des sports.
- PLU : finalisation de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). En raison des élections municipales en mars prochain, nous ne pouvons mentionner les travaux déjà prévus en 2019.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Une rampe d'accès pour l'église

Afin de respecter l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP), nous avons procédé à la mise en place d'une rampe d'accès devant l'entrée principale de l'église et mis aux normes handicapées le sanitaire dans le vestiaire du stade d'entraînement.



ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Subventions pour 2020



Monsieur le Maire précise que 282 élèves résidant à MARZAN et scolarisés sur le territoire couvert par le SIVU Ecoles ARZAL - MARZAN sont concernés par ces subventions. Il propose de maintenir la somme de : 9 euros par enfant (Arbre de Noël) ; 15 euros par enfant (classe de découvertes).

Sommes à répartir entre les écoles accueillant des enfants de MARZAN, en fonction de leurs effectifs respectifs et à verser aux Amicales Laïques, APEL ou OGEC des écoles qui devront justifier l'utilisation de la subvention qui leur sera allouée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition.

SIAEP DE LA RÉGION DE QUESTEMBERG

Information importante



SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERG

16 avenue de la Gare
56230 QUESTEMBERG

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Mardi et jeudi : 9h00-12h30
- Vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Questembert, le 11 décembre 2019

Services publics d'eau potable et d'assainissement collectif

Service de distribution d'eau potable

Le contrat de gérance pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable du SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERG assuré par la société VEOLIA arrivera à échéance le 31 décembre 2019. Après mise en concurrence, nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2020 cette prestation sera confiée à la société SAUR, en vertu d'un contrat de délégation de service public, pour une durée de six ans.

Service d'assainissement collectif

Le marché d'exploitation du service d'assainissement collectif confié à SAUR arrivera également à échéance le 31 décembre 2019. Après mise en concurrence, nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2020 cette prestation sera confiée à la société VEOLIA, en vertu d'un contrat de délégation de service public, pour une durée de six ans.



En lien avec ces changements, et exceptionnellement, vous ne recevrez pas de facture d'eau (ni d'assainissement collectif) au cours du mois de décembre 2019. Les prochaines factures et des précisions vous parviendront au mois de janvier 2020.

Vos contacts à compter du 1^{er} janvier 2020

	Eau potable	Assainissement collectif
Service clientèle <i>Gestion de votre abonnement, question sur votre facture...</i>	SAUR 02 56 56 20 00 www.saurclient.fr	
Urgences techniques et dépannage 24/7	SAUR 02 56 56 20 09	VEOLIA 09 69 32 35 29
Demande de branchement neuf	SAUR 02 56 56 20 00 www.saurclient.fr	VEOLIA 09 69 32 35 29

ARC SUD BRETAGNE

Excellente année 2020 !



Cette nouvelle année sera une année de renouvellement de l'équipe d'Arc Sud Bretagne. En effet, en mars 2020, lors des prochaines élections municipales, vous élirez également vos conseillers communautaires, appelés à représenter votre commune au sein de l'intercommunalité. Les nouveaux conseillers communautaires auront à répondre à deux enjeux majeurs. Le premier fait suite à l'évaluation de notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2019 et à la décision par le Conseil Communautaire en fin d'année dernière de procéder à sa révision. Les futurs élus auront ainsi à travailler sur

cet outil de planification qui vise à organiser l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années. Le second enjeu résulte du travail initié pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et qu'il faudra poursuivre pour d'une part l'approuver puis le mettre en œuvre pour atteindre l'objectif que l'équipe actuelle s'est fixée : être un territoire à énergie positive d'ici 2050. Je profite de ces quelques lignes pour remercier vos représentants au sein de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et, au nom de l'ensemble des élus du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.

Information T'IBUS

Le service de transport en commun T'ibus permet, depuis plus de dix ans, de desservir le marché de Muzillac. Les usagers peuvent emprunter le T'ibus chaque vendredi matin. Deux lignes sont proposées au départ des communes de Péaule et d'Arzal. Elles desservent également les communes de Le Guerno, Noyal-Muzillac et Billiers.

Des flyers sont disponibles à l'accueil des 12 mairies du territoire d'Arc Sud Bretagne. Ces documents pré-

sentent la grille horaire du service en indiquant le nom et l'emplacement des différents arrêts de bus. Une carte permet également une meilleure visualisation des tracés et des arrêts.

L'achat du titre de transport est à effectuer directement auprès du conducteur (aller ou retour simple : 2€ ; carnet de 10 tickets : 15€). Pour plus de renseignements, le public peut contacter directement le transporteur Bocéno au 02.97.45.05.06

2€ Aller ou retour simple
15€ Carnet de 10 billets
Achât des titres de transport dans le véhicule

2 lignes depuis Péaule et Arzal

Renseignements
Transports BOCENO
Tel. : 02-97-45-05-06

Grâce à T'ibus
Gagnez du temps
Economisez de l'argent
Favorisez la vie locale

Ligne 1 : Péaule - Le Guerno - Noyal-Muzillac		Ligne 2 : Arzal - Billiers	
Arrêt	N°	Arrêt	N°
Péaule	01001	Arzal	01001
Le Guerno	01002	Billiers	01002
Noyal-Muzillac	01003	Arzal	01003
Arzal	01004	Billiers	01004
Arzal	01005	Arzal	01005
Billiers	01006	Billiers	01006
Arzal	01007	Arzal	01007
Billiers	01008	Billiers	01008
Arzal	01009	Arzal	01009
Billiers	01010	Billiers	01010
Arzal	01011	Arzal	01011
Billiers	01012	Billiers	01012
Arzal	01013	Arzal	01013
Billiers	01014	Billiers	01014
Arzal	01015	Arzal	01015
Billiers	01016	Billiers	01016
Arzal	01017	Arzal	01017
Billiers	01018	Billiers	01018
Arzal	01019	Arzal	01019
Billiers	01020	Billiers	01020

Déchetterie : conditions d'accès

Arc Sud Bretagne met à disposition des usagers quatre déchetteries (Le Guerno, Nivillac, Muzillac, Péaule) et deux plateformes de déchets verts (Damgan et Muzillac). Ce sont les sites de la Communauté de Communes les plus fréquentés, avec plus de 115 000 passages par an. Triez vos déchets : Ils doivent impérativement être triés par nature et déposés dans les conteneurs appropriés. Ne dépassez pas les volumes autorisés : Ils sont fixés à 2m3 max/foyer/semaine/matériau. Au-delà, l'agent d'accueil peut refuser tout dépôt. Pour les déchets diffus, le volume est limité à 20 kg ou 20 litres /usager/jour. Respectez le code de la route: accès limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule utilitaire < ou = à 2,25m de large et de PTAC inférieur à 3,5 t. Véhicules poids-lourds et agricoles interdits. Dans l'enceinte de la déchetterie, respect du sens de circulation, arrêt du moteur durant le déchargement, circulation dans

le respect du Code de la route, vitesse limitée à 5 km/h. Echangez dans le respect et la convivialité : L'agent vous oriente et rappelle les consignes dans le cadre du règlement intérieur. Il est important de le respecter ainsi que les lieux qui vous accueillent. Veillez à maintenir la propreté des zones de dépôt : du matériel est mis à disposition. Les opérations de dépôts doivent être réalisées par les usagers. L'agent d'accueil apporte une aide à titre exceptionnel (personnes âgées, handicapées...). Strictement interdit : le déchargement par basculement de remorque (excepté déchets verts), l'accès direct au local des Déchets Dangereux des Ménages (DDM), descendre dans les bennes, fumer sur les sites. Les animaux doivent rester dans les véhicules. Toute infraction entraînera l'interdiction d'accès aux sites. Les actions entravant le bon fonctionnement, les menaces, injures et voies de fait feront l'objet d'un dépôt de plainte.

Projet MSAP

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF) d'Arc Sud Bretagne, situé place des arcades à Muzillac, est devenu Maison de Services au Public (MSAP). Ainsi, en sus de renseignements dispensés en matière d'emploi, les animatrices de la Communauté de Communes offrent également un premier niveau de renseignement pour la CAF. Aujourd'hui, la configuration des bureaux actuels de l'EEF et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats et permettre à cette MSAP de recevoir de nouvelles permanences pour ainsi offrir plus de services aux usagers de notre territoire. Ainsi, courant 2018, les élus ont décidé de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique. Le site retenu par les élus est celui du siège de la Communauté de Communes à Muzillac. Le bâtiment actuel bénéficiera donc d'une extension et d'une réorganisation afin d'accueillir dans ses locaux les partenaires existants (Néo Emploi, Conseiller en Insertion du Département) mais également de nouveaux partenariats. Fin 2019, des plans ont été remis et le programme financier arrêté : Les premiers coups de pioche devraient être donnés dès le printemps 2020.

CINÉMA LA COURONNE

Des séances pour petits et grands

L'équipe du cinéma associatif de proximité La Couronne vous accueille tous les jours, pour plusieurs séances.

À votre disposition, deux salles récentes et climatisées, ainsi qu'un espace confiserie. L'offre de programmation est variée, conçue pour tous, du grand public à l'art et essai. Vous y trouverez tous les types de films. A destination du jeune public, 2 festivals annuels : Cinéfilous - cette année 3000 entrées à un tarif adapté vient de se clôturer pour la Toussaint ; Ecran 56 aura lieu en Février 2020 avec une programmation variée et récente, nous vous y attendrons. Mais encore Cinéfilous et cie à destination des tout petits (à partir de 3 ans) une fois par mois. Et toute



l'année des films en version originale sous titrée, des soirées ciné resto (2 films et un dîner dans un restaurant partenaire).

Notre première dans ce domaine a été largement plébiscité par notre public (complet sur le thème de CUBA- le prochain

en décembre sur l'Angleterre.

Des cinés débats sont organisés en présence d'intervenants (équipes de tournage, conférenciers) chaque mois. En novembre, nous retrouvons chaque année le mois du Doc. Des séances Séniors le premier mardi de chaque mois, des offres pour les scolaires et les centres de loisirs selon les demandes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet <http://cinema-la-couronne.fr/>, notre page facebook ou à l'accueil de notre cinéma. NB : nous sommes en recherche de bénévoles spécialisés dans le marketing et la communication

Le président de L'association
Marc Renault

Natura 2000 : pour la préservation des chauves-souris

Les Chauves - Souris
des espèces fragiles à préserver

Protégés au niveau national et international, ces petits mammifères volants bénéficient également d'un site NATURA 2000 spécifique pour leur conservation et la préservation de leur milieu de vie .
Les sites appartenant au NATURA 2000 chiroptères du Morbihan abritent différentes espèces de chauves-souris tout au long de l'année.

LOCALISATION DES GÎTES DU SITE NATURA 2000 CHIROPTÈRES DU MORBIHAN

Docob - Site Natura 2000 FR5302001 - Chiroptères du Morbihan

Pour toute demande d'information sur le site Natura 2000 Chiroptères du Morbihan, n'hésitez pas à contacter :

Chloé Thomas, chargée de mission - Natura 2000 Chiroptères du Morbihan

E-mail :

chloe.amikiro@gmail.com

Natura 2000 c'est :

- 🌐 Un réseau de sites hébergeant des espèces animales et végétales et des habitats rares ou menacés à l'échelle européen
- 🌐 Un objectif de préservation de cette richesse écologique en prenant en compte les activités humaines du territoire
- 🌐 Une gestion basée sur le volontariat et la concertation pour favoriser un engagement collectif
- 🌐 Un soutien financier de l'état et de l'Europe pour les propriétaires et les gestionnaires qui s'engagent à réaliser des actions concrètes de conservation
- 🌐 Un accompagnement technique par un animateur Natura 2000 au service des acteurs du territoire

- 27522 sites en Europe
- 1768 sites en France
- 86 sites en Bretagne
- 25 sites en Morbihan

MISSION LOCALE

Aide au permis, stages, mobilité...

La Mission locale, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine est de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et de lutter contre leur exclusion. Elle intervient dans les domaines de :

L'emploi : aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offres, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi, etc.

La formation : information, accompagnement au projet de formation et validation, demande de financement, etc.

La santé, le logement : information sur le logement et la santé (mutuelles, etc.), soutien psychologique, etc.

La mobilité : mise à disposition de cyclomoteurs, aide au passage du permis, etc.

L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports : séjours de vacances et tarifs préférentiels, etc.

Les aides financières (sous critères de ressources) : liées à la subsistance, aides à la mobilité (permis de conduire, déplacements professionnels, etc.), frais de formation, démarches de santé, etc.

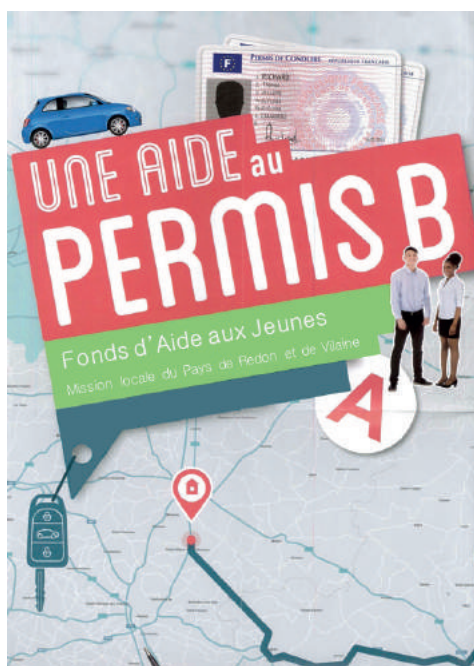
N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller en insertion sociale et professionnelle, Arnaud GROLLEAU. Appelez la Mission locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences à la mairie de La Roche-Bernard tous les mardis entre 9h00 et 12h30 et entre 13h30 et 17h00.

Aides au Permis de conduire et Atelier code de la route

La Mission locale accompagne les jeunes dans l'accès au permis de conduire depuis de nombreuses années maintenant : aides financières, conduite supervisée...

Le fameux sésame vers l'emploi ne s'obtient pas toujours aisément et le code de la route reste une étape préalable indispensable et obligatoire. Cette épreuve est parfois difficile pour certains jeunes, c'est pourquoi la Mission locale organise depuis 2 ans des ateliers « code de la route » avec l'appui d'un moniteur d'auto-école.

Les séances s'adressent aux jeunes inscrits à la Mission locale et sont entièrement gratuites. Elles se déroulent tous



les jeudis de 14h00 à 15h30 dans nos locaux (3 rue Charles Sillard à Redon).

« Réviser en petit groupe avec l'aide du moniteur », voici l'esprit de cet atelier. Celui-ci remporte désormais un véritable succès puisque plus d'une cinquantaine de jeunes y ont déjà participé cette année.

Garantie Jeunes

Depuis sa mise en place en janvier 2015, c'est plus de 400 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeunes à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

Elle consiste à proposer un accompagnement collectif et individuel afin de multiplier les expériences professionnelles. En contrepartie des démarches effectuées, une allocation est versée durant 12 mois.

Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaître d'une entreprise pour un futur recrutement... La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise. D'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois) c'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

Mobilité internationale

Partir à l'étranger pour travailler et découvrir une autre culture.

Deux actions sont en cours à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine :

Voyage en Crète : Pour la troisième année consécutive, nous organisons un voyage en Crète début novembre. Le premier objectif est professionnel et consiste à apporter un soutien à la restauration des oliviers (taille, élagage, ramassage de branches) auprès d'un employeur partenaire. Le deuxième culturel et citoyen, permet de découvrir une autre culture.

Service Civique International (SCI) : la Mission Locale est partenaire du Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui développe depuis 2 ans une coopération avec la Région de Mahdia en Tunisie. Ainsi, des jeunes français en Service Civique International partent 6 à 7 mois en Tunisie. Les missions d'animateurs se déroulent dans des maisons de jeunes situées à environ 200 kilomètres au sud de la capitale de Tunis.

Si ces projets vous intéressent n'hésitez pas à contacter la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

Site internet, Facebook, Instagram

Nouveau design, nouvelle navigation et contenus enrichis, notre site internet s'est refait une beauté. Découvrez sans plus attendre cette nouvelle version : www.ml-redon.com

Rejoignez-nous également sur Facebook et Instagram pour suivre nos actualités.



DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME

Nos éditions disponibles bientôt



L'Office de Tourisme organise régulièrement sur l'ensemble des 12 communes du territoire communautaire, des reportages photos afin de donner envie aux touristes de découvrir nos paysages, activités de loisirs, hôtels, restaurants..., mais aussi à vous habitants de revoir nos richesses sous un angle nouveau, voire découvrir nos coins secrets...

Ces photos alimentent les supports papier de l'Office (Magazine Découverte, Guides des Festivités, cartes touristiques...) et les publications sur les réseaux sociaux qui contribuent à augmenter le nombre de fans et accroître ainsi la notoriété de notre destination.

Vous aussi suivez l'Office sur sa page facebook Damgan-La Roche Bernard Tou-

risme et son compte Instagram #visit bretagnesud, partagez vos photos et vidéos !

Découvrez aussi la rubrique « blog » de notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com et le récit de nos expériences locales. Racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !

Votre contact : Pauline Técher, chargée de communication numérique : p.techer@damgan-larochebernard-tourisme.com ou 02 97 41 11 32

Nos éditions touristiques bientôt disponibles dans nos 3 bureaux. Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible fin janvier). Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences

à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril). Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : festivals, concerts, spectacles, sorties natures, visites patrimoine etc... L'édition Été sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

Nos éditions seront également consultables sur notre site internet : damgan-larochebernard-tourisme.com



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Des activités à thèmes toute l'année

L'A.L.S.H (Accueil de loisirs sans hébergement) de Marzan est ouvert à l'année, aux enfants âgés entre 3 et 13 ans, à la journée ou demie journée avec ou sans repas en fonction des besoins des parents, et propose trois temps d'accueil différents : les mercredis hors vacances scolaires, les petites vacances scolaires et juillet, le mois d'août.

Toutefois, sur ces différents temps, les enfants sont accueillis de la même manière :

De 7h15 à 10h : arrivée des enfants (service garderie payant entre 7h15 et 9h)

De 11h50 à 12h10 à l'accueil de loisirs : départ des enfants inscrits uniquement le matin. Arrivée des enfants inscrits l'après-midi avec repas à l'accueil de loisirs.

De 13h30 à 14h à l'accueil de loisirs : si vos enfants sont inscrits l'après-midi

De 16h30/17h à 18h45 : départ des enfants (service garderie payant entre 17h30 et 18h45)

Les mercredis, hors vacances scolaires

Entre chaque période de vacances, nous proposons aux enfants un planning d'activités en lien avec les saisons et en tentant de répondre à leurs envies et demandes (ex : Brico sciences pour les grands et les moyens).

Pour l'année 2019, les après-midis étaient « libres », c'est-à-dire que c'était les enfants de l'A.L.S.H qui proposaient leurs activités.

Les petites vacances scolaires

Environ 3 semaines avant chaque vacances scolaire, un planning d'activités est proposé aux enfants, suivant leur tranche d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/13 ans).

A chaque période de vacances, nous proposons un thème et des sorties différentes. Pour l'année 2019, les thèmes proposés étaient :

« **Bouge ton corps** » (Février) avec de la danse, de l'équitation, un spectacle et une rencontre Master Chef avec l'ALSH de Sulniac (6/13 ans)

« **Le Printemps et ses activités dedans/dehors** » (Avril) avec la visite de l'Océarium, de la ferme « la petite arche », de l'accrobranche et la venue d'un spectacle de clowns « les uns séparables »

« **Aventure, citrouille et diabolins** » (Toussaint) avec du poney et de l'équitation, de la danse, une initiation au tir à l'arc et un concert rock.

« **Magie et féerie** » à Noël ou l'ALSH est ouvert pour accueillir les enfants de Marzan et de Péaule, sur cette période de fêtes.

L'été juillet et août

Pour cette période, l'accueil est découpé en deux temps différents :

En juillet l'accueil se fait à l'ALSH de Marzan avec une équipe marzanaise et un planning d'activités avec un thème chaque semaine : « les 4 éléments », « les chevaliers », « les héros de l'histoire » et « voyage autour du monde ».

Sur cette période, les expériences étaient variées avec des sorties (piscine, île aux moines, le château de Suscinio), une rencontre avec l'ALSH de Nivillac et un spectacle créé par les enfants et montré aux parents sur le thème des « chevaliers ».

Le mois d'août, les enfants sont accueillis alternativement à Péaule puis à Marzan et l'équipe est péaulaise. Des activités et sorties diverses et variées sont proposées aux enfants.

Appel à matériel de recyclage

Nous recherchons actuellement des papiers journaux, boîtes à chaussures ; rouleaux de papier toilettes ou sopalin. Si toutefois vous en avez, merci de les déposer directement à l'A.L.S.H de Marzan.

Pour de plus amples informations vous pouvez joindre Anne-Sophie AYRAULT, directrice de l'A.L.S.H au 02.23.10.29.10 ou par mail : alsh@marzan.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.





RAM NIVILLAC

Assistante maternelle, pourquoi pas vous ?

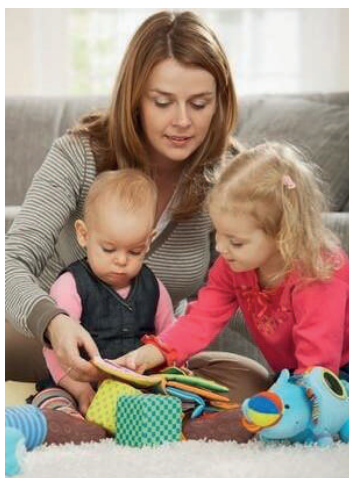
Vous avez envie de travailler avec des enfants, de les accompagner dans leur développement, le métier d'assistant(e) maternel(le) peut vous intéresser.

Le territoire du SIVU de La Roche Bernard regroupe 7 communes (Camoël, Férel, La Roche Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin et Saint Dolay) et compte en moyenne 150 naissances chaque année.

Qu'est ce que le métier d'assistante maternelle ?

« L'assistant maternel est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile. L'assistant maternel accueille des enfants confiés par leur parents, directement ou par l'intermédiaire d'un service d'accueil familial». Art. L 421-1 du code de l'action sociale et des familles.

L'assistant maternel peut exercer à son domicile et en



Il peut bénéficier des ateliers d'éveil, conférences, formations, mis en place par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de son secteur, ainsi que d'un accompagnement dans son travail au quotidien.

Les conditions requises pour devenir un(e) assistant(e) maternel(le)

Être suffisamment disponible pour l'accueil d'enfants,

Montrer des qualités d'écoute, de patience et apprécier de participer à l'éveil des enfants,

Connaître les besoins et les grandes étapes de développement de l'enfant,

Présenter une organisation familiale respectueuse des rythmes des enfants accueillis,

Présenter un état de santé compatible avec l'accueil d'enfants,

Disposer d'un logement adapté et sécurisé,

Maîtriser la langue française orale et avoir le sens de la communication.

Les démarches à effectuer

Transmettre une lettre de motivation au gestionnaire administratif du Centre Médico-social du secteur. Contacter le relais assistantes maternelles

pour obtenir les coordonnées.

Suite à votre lettre de motivation, vous serez invité(e) à participer à une réunion d'information (présentation des étapes de la demande d'agrément, du métier d'assistant(e) maternel(le)...).

Un dossier de demande d'agrément vous sera remis lors de cette séance d'information. Il vous faudra le compléter et l'expédier au service concerné. Une visite médicale vous sera également demandée pour valider votre candidature à l'agrément.

Une fois votre dossier complet réceptionné par les services du Département, des professionnels d'un organisme agréé se rendront à votre domicile afin d'y apprécier :

Les conditions d'accueil des futurs enfants ; vos aptitudes et compétences éducatives ; vos connaissances dans le domaine de l'enfance ; la sécurité de votre logement et la qualité de son environnement.

Le président du conseil départemental vous informera ensuite, par courrier postal, de l'accord ou du refus de votre demande d'agrément.

La formation



d'assistante maternelle

La formation des assistantes et assistants maternels est obligatoire (allègement possible dans certaines situations).

La formation est prise en charge par le Département.

D'une durée de 120h, elle est organisée et réalisée selon les modalités suivantes :

Les 80 premières heures sont assurées dans un dé-



lai de 6 à 8 mois à compter de la réception du dossier complet de demande d'agrément de l'assistant maternel et avant tout accueil d'enfant par celui-ci. A l'issue de cette première partie, un document d'attestation d'agrément vous est envoyé. Vous pouvez commencer à accueillir des enfants à votre domicile selon les modalités définies par le conseil départemental.

La durée de formation restant à effectuer est assurée dans un délai maximum de 3 ans à compter de l'accueil du premier enfant par l'assistant maternel.

Contact

Relais assistantes maternelles
Espace Lourmois - Nivillac
Tél. 02.99.90.78.56
Email : ramlr@orange.fr



Maison d'Assistants Maternels (MAM). Il organise ses journées pour répondre au mieux aux besoins des enfants afin de favoriser leur développement (proposition de temps d'éveil, repas, sommeil, sorties...).

CONSEIL DES JEUNES

Les actions menées en 2019

Le Conseil des jeunes de Marzan s'est réuni tous les deux mois au cours de cette année.

Les moments forts sont :

Visite du palais du Luxembourg siège du sénat sur

l'invitation du sénateur du Morbihan Joël LABBÉ. Participation aux commémorations du 08 Mai et du 11 Novembre.

Organisation des Olympiades du 29 juin qui ont dû être annulées pour raison climatique et

reportées au 08 décembre en Olympiades multigénérationnelles au profit du Téléthon.

Collecte du souvenir français au cimetière le 1er novembre

Collecte de la banque ali-

mentaire le 30 novembre

Participation au marché de Noël le 1^{er} décembre

L'élection du nouveau conseil des jeunes aura lieu en 2020.



ÉCOLE LE PIGEON VERT

L'établissement devient Cogni'école



Cet été est passée la loi sur l'école de la confiance, désormais l'école est obligatoire dès 3 ans. En 2019, les enfants nés en 2016 sont scolarisables qu'ils soient nés en début ou fin d'année, qu'ils soient propres ou non. Notre école est prête à accueillir les enfants dans des locaux adaptés et des conditions personnalisées.

L'école du Pigeon Vert est désormais Cogni'école. C'est un dispositif départemental selon lequel les enseignantes sont encadrées, formées et accompagnées par l'Inspection de l'Education Nationale aux neurosciences et aux nouvelles connaissances sur le cerveau. Par exemple on travaille les capacités de concentration grâce à différents outils comme l'ouvrage Calme et attentif comme

une grenouille qui permet de stimuler les capacités d'attention. On réactive aussi la mémorisation à l'aide du logiciel Progra Mémo.

Ce logiciel permet de revoir rapidement en 5 minutes à intervalles réguliers les leçons précédemment apprises. La réactivation régulière des connaissances est indispensable pour la mémorisation.

Cette année l'école s'engage également collectivement dans un projet autour du développement durable. Nous bénéficions d'interventions de l'école Nicolas Hulot et de l'aide d'Arc Sud Bretagne autour des déchets ainsi que de l'économie circulaire.

La semaine du 16 au 24 novembre fût un temps fort de ce projet. En effet c'était la se-

maine européenne de réduction des déchets.

Le lundi 18 novembre, c'est **la classe de CE2 CMI** qui a assisté à une intervention sur le gaspillage alimentaire. Les élèves ont pu participer à plusieurs ateliers et échanger avec les intervenantes sur les solutions possibles afin de limiter le gaspillage.

«J'ai appris que nous pouvons re-cuisiner les restes» nous explique Eline. «J'ai appris comment ranger le réfrigérateur» complète Cassidy.

Cette intervention va se poursuivre en classe et sera complétée par la pesée des poubelles de la classe et de l'école dont la cantine. Nous avons désormais conscience de la quantité de déchets produits et nous avons découvert des possibilités de recyclage.



Les maternelles de l'école du Pigeon Vert ont bénéficié de 5 séances de gymnastique avec Théo, animateur sportif d'Arc Sud Bretagne. S'équilibrer, oser prendre des risques, sauter et rouler en avant et en arrière étaient les principaux objectifs visés. Les élèves sont devenus de vrais petits gymnastes !

En TPS-PS nous avons commencé l'année en étudiant nos précieux outils que sont nos mains. Nous poursuivons désormais nos apprentissages en étudiant nos 5 sens grâce notamment aux différents ateliers façon Montessori de la classe ainsi que des ateliers cuisine.

En littérature les élèves étudient le conte de Pierre et le loup. Nous mettons en scène les personnages sur un raconte-tapis pour mieux comprendre l'histoire. Chaque élève a fabriqué une boîte à raconter avec les différents lieux et personnages pour pouvoir re-jouer l'histoire encore et encore.



vu une fausse main qui s'est mise à jouer de la guitare, le monsieur qui est entré dans la télé ainsi que dans le frigo. Nous nous sommes demandés comment ils avaient fait exploser la télé. Et nous avons aimé quand on a fait une photo tous ensemble et que « zoup zoup », ils ont envoyé les photos dans la télé. Quel spectacle! C'était un très bon moment. »

Comme toutes les classes de l'école, **les CP-CE1 participent au prix des Incorrupibles.**

Il y a différentes sélections d'ouvrages adaptés à chaque âge. Toutes les écoles de France peuvent y participer et chaque classe peut voter et élire le livre préféré de sa sélection ! A vos livres, prêts, partez !

Les élèves de la classe de CMI/CM2 sont allés voir le film d'animation Monsieur Link au cinéma de Questembert. Le héros, Lionel Frost y pour-

chasse des créatures fantastiques afin de se faire reconnaître auprès d'un club londonien prestigieux. C'est ainsi qu'il découvre le dernier sasquatch des Etats Unis.

A la suite de ce film, les élèves se sont, eux aussi, mis en quête de créatures fantastiques. De nombreuses se cachent effectivement dans les livres de l'école. Ils ont également réalisé une recherche dans le vaste monde d'internet pour s'exercer aux compétences du B2i.

A l'école du Pigeon Vert, il y a des projets qui fédèrent l'école mais chaque classe a aussi des projets qui lui sont propres.

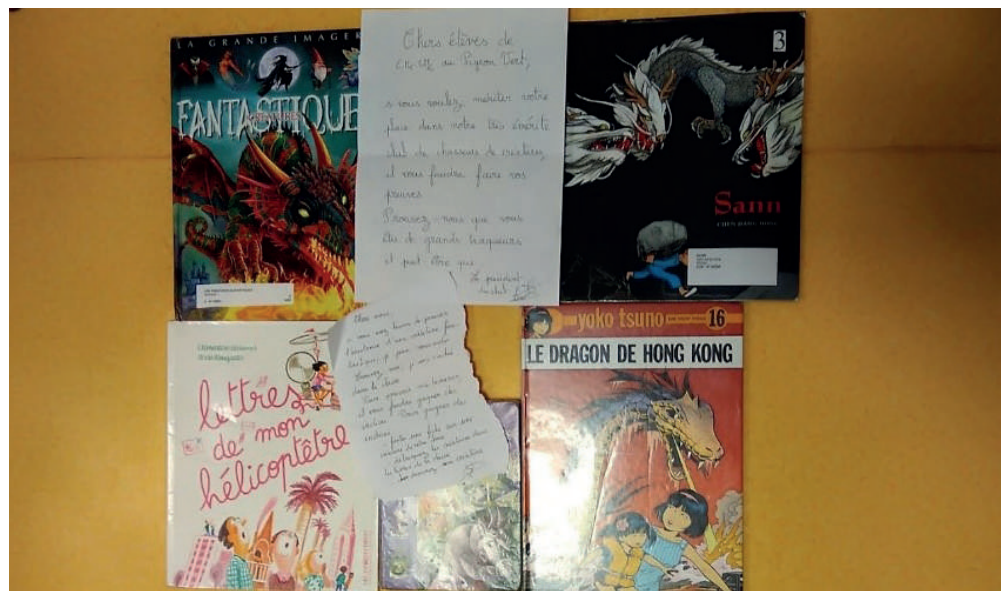
Pour en savoir plus

Tél. 02 97 42 94 79
 Email : ec.0560600Y@ac-rennes.fr
 Site internet :
<http://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>



« **Nous sommes la classe de GS/CP**, et le mardi 19 novembre 2019, nous sommes allés à la salle du Vieux Couvent à Muzillac. Nous avons assisté à un spectacle qui s'appelle Bizar et que nous avons ADORE.

Il y avait un homme et une femme qui parlaient très bizarrement et qui faisaient des choses étranges. Nous avons



ÉCOLE SAINT-GILDAS

Une année autour du « bien-être à l'école »

Les vacances estivales terminées, l'école Saint-Gildas a retrouvé son atmosphère de travail. Petits et grands ont fait leur rentrée dans leur classe respective et sont heureux d'avoir retrouvé le chemin de l'école, de se raconter leurs souvenirs de vacances. Ainsi, la nouvelle année scolaire a débuté avec beaucoup d'espérance et de projets pour nos 194 élèves, nos enseignantes et enseignant, notre personnel et nos associations. L'effectif en baisse a été accueilli par une équipe stable, en place depuis plusieurs années maintenant. Les élèves sont ainsi répartis en 8 classes de la Toute Petite Section au CM2.

Comme les années passées, les élèves de l'école travaillent autour d'un projet commun qui est pour 2019-2020 : « Le bien être à l'école ». Ce thème décliné dans tous les domaines d'apprentissages est la continuité de notre travail de l'année scolaire 2018-2019.

Le bonheur d'être ensemble

Nous allons continuer à valoriser chaque personne de l'école à travers des valeurs communes: le respect de l'autre et des biens, la différence, les émotions, l'écoute et la bienveillance.

En ce sens, comme le veut le Minis-

tère de l'Education, nous avons fait la rentrée en musique avec notre intervenante. Dès le jour de la rentrée, nous nous sommes rassemblés pour chanter. Ce fut un moment de partage signe du lancement de la nouvelle année scolaire.

Tous les élèves se sont également réunis le lundi 16 septembre pour la célébration de rentrée sur la cour de l'école.

Nous faisons également vivre le Conseil des élèves pendant lequel nous échangeons avec les enfants des problèmes, mais aussi des réussites de l'école, des souhaits des élèves afin de veiller au bon fonctionnement de l'établissement.

Nous organisons aussi cette année, des temps de rencontres et d'entraide au service de la coopération et du bien être. Le vendredi 29 novembre dernier, les classes ont ainsi vécu un moment de partage inter-classes afin que petits et grands se rencontrent et vivent une activité culinaire ensemble.

Comme chaque année, les élèves de l'école bénéficieront d'interventions d'Arc Sud Bretagne. Une richesse de territoire qui permet aux élèves d'être initiés pour cette année scolaire au hockey, au handball, à l'athlétisme mais aussi à la voile et à la nata-

tion. De quoi se sentir bien dans son corps !

Les GS et CP participeront une nouvelle fois à la chorale. L'objectif de ce projet est de présenter à d'autres élèves du Morbihan une prestation chantée et expressive. Les élèves développeront leurs compétences vocales mais aussi émotionnelles. Monter sur scène devant un public inconnu demande de la préparation afin d'être épanoui et rayonnant.

La lecture : une pause, un ressourcement cognitif. Chaque lundi, nous nous octroyons, enseignants et élèves, un quart d'heure de lecture pour le bien être de tous. Une petite pause pour découvrir ou redécouvrir les bienfaits de la lecture sur soi, pour favoriser la sérénité de la vie classe. « Prendre le temps pour en gagner ».

Le bien-être passant aussi par la vie locale, nous avons fait le choix d'axer les sorties pédagogiques sur le territoire proche de Marzan. Les maternelles visiteront ainsi une ferme à Béganne et les élèves de CP à CM2 profiteront des animations proposées par le Château de Ranrouët à Herbignac. Être ancré sur son territoire, se sentir bien chez soi est primordial pour bien grandir .

Les associations de l'école, OGEC, APEL





et AEP contribuent aussi à notre projet d'année. Le pot de rentrée, le repas de l'APEL début octobre, la kermesse du dimanche 28 juin 2020 sont autant d'évènements qui contribuent à la convivialité de l'école et au bonheur de tous. Mais pas seulement, puisque L'APEL organise le 21 Janvier une conférence intitulée « Porter son regard sur Soi et nos enfants » au Collège de La Roche-Bernard, et les membres de l'OGEC veillent au bien être des élèves par les investissements et travaux quotidiens.

Des pâtisseries novices et bienveillants à l'école Saint-Gildas !

Dans le cadre de notre thème d'année sur la bienveillance et la coopération, nous avons organisé une matinée de cohésion, vendredi 29 novembre, entre les élèves. Notre classe de CE2 a participé avec les élèves de Moyenne Section à un atelier cuisine. Pendant l'activité, la coopération et l'entraide ont contribué à la confection de beaux et bons goûters ! Les plus grands lisaient les étapes de la recette aux plus petits et les aidaient dans les tâches à effectuer. Quel plaisir de voir

autant de complicité et de prévenance ! L'objectif est largement atteint. Deux autres temps comme celui-ci seront organisés dans l'année en changeant l'activité.

Intervention sur les déchets

Vendredi 22 novembre, Emilie, une animatrice de l'école Nicolas Hulot à Branféré, est intervenue auprès des élèves de CE1 et de CE2 pour une animation autour des déchets. Les élèves ont réappris à trier correctement les déchets et ont pris à nouveau connaissance de l'importance de recycler ou de réutiliser pour avoir le moins de déchet possible afin de préserver, même de sauver notre belle Planète!

Les émotions

Au mois de Novembre, les Grandes sections de l'école St Gildas ont travaillé autour du thème de la peur avec l'étude du conte musical « Pierre et le loup » de Serge Prokofiev.

Ils se sont familiarisés avec des expressions exprimant la peur et ont appris une poésie : « Chair de poule ». Ils se sont également pris en photo en

mimant ce sentiment. Puis, ils ont réalisé des panneaux collectifs en intégrant leurs photos et les expressions apprises.

Cycleantrip

Les CE1-CE2 et les CMI suivent le projet "cycleantrip". Florian Daniello, jeune breton, voyage à vélo à travers le monde afin d'alerter et sensibiliser les populations à la problématique des déchets dans le monde. Son projet nous permet de sensibiliser les élèves au ramassage des déchets, de découvrir le monde et de travailler les masses en mathématiques.

**Anne-Laure Stevant,
Chef d'Etablissement ;
les enseignant(e)s, le personnel,
les membres des Associations
OGEC, APEL, AEP et les enfants
de l'école vous souhaitent
de Très Belles Fêtes
de Fin d'Année et une
EXCELLENTE ANNEE 2020 !!!**



GARDE DU PONT FOOTBALL Un début de saison dynamique

Nous profitons de ce début d'année pour vous communiquer quelques informations concernant le club de football de votre commune. Composé de trois équipes séniors et une de vétérans en entente avec nos voisins de Péaule. Trente-cinq jeunes âgés de 12 à 17 ans évoluent au sein du groupement Pays de la Roche Bernard composé de Marzan, Péaule, Arzal et Basse Vilaine, cela permet en effet d'avoir des équipes dans toutes les catégories et de jouer à de meilleurs niveaux. Pour compléter l'effectif du club nous avons l'école de football où 60 jeunes de 5 à 11 ans évoluent sur nos terrains et ceux du Morbihan. Pour chapoter tout ce petit monde, une trentaine de dirigeants sont sur les terrains les mercredis et samedis. Enfin l'effectif ne serait pas complet sans nos équipes de bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année (traçage des terrains, préparation des équipements ...). Nous tenons aussi à remercier le conseil pour la mise à disposition et l'entretien des infrastructures.

Pour pouvoir évoluer le club a besoin d'arbitres, qui sont au nombre de deux aujourd'hui. Si vous êtes intéressés par l'arbitrage, n'hésitez pas à nous contacter. En plus de la formation financée par le club, de nombreux avantages vous seront proposés. Depuis le début de la saison, nos jeunes ont été accompagnés les joueurs Lorientais sur le terrain, d'autres ont été ramasseurs de balle et enfin à l'occasion de Nantes -St Etienne en novembre le club a organisé une sortie en car pour le match. En ce début d'année, nous préparons un tournoi de palets ainsi qu'un repas et sa soirée animée ouvert à tous le 14 mars 2020 puis viendra le moules frites du 11 juillet 2020 suivi du traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Si vous avez envie de participer à la vie du club, nous serons heureux de vous accueillir. Le bureau de la GP Marzan Football vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour 2020.

Sportivement vôtre
Contact : fredthebaud@sfr.fr



MARZAN BOXING CLUB La saison démarre fort



Le président de l'association Marzan Boxing Club, Franck MORICE, assisté de la secrétaire Angélique Dousson et la trésorière Alexandra Prevost, comptent déjà presque 130 adhérents, boxe et body-karaté confondus, avec une mixité hommes-femmes quasiment à part égale, tant chez les jeunes que chez les adultes.

C'est en loisirs que le club tire sa dynamique avec des jeunes qui recherchent à se dépenser, des adultes qui veulent prendre soin de leur santé, de leur corps, apprendre à se défendre, et appliquer des techniques de Savate et de body-karaté, dans une bonne ambiance générale.

Comme le souligne Franck Morice, «On ne pousse pas les portes d'un club de boxe par hasard. Chacun a ses raisons, ses objectifs et nos entraîneurs structurent tout cet ensemble de façon bienveillante, en retransmettant leur passion via les techniques de savate boxe française».

Durant toute la saison, les débutants comme les confirmés peuvent se mesurer aux tireurs d'autres clubs en participant aux nombreux interclubs proposés. D'ailleurs, le club organise son «6ème Trophée de Marzan» le samedi 14 décembre 2019 à la salle de sports de Nivillac, de 9h à 16h.

C'est l'occasion également de faire découvrir cette discipline qu'est la savate boxe française, car l'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Dès la rentrée, les compétiteurs de savate se préparent pour leur 1er championnat de la saison, qui aura lieu à Ploërmel le 30 novembre 2019. Après ce championnat du Morbihan, il y aura celui de Bretagne et surtout le championnat de France qu'ils souhaitent atteindre et remporter. Cette fois, il aura lieu fin mai 2020 en Martinique. En photo, une partie des compétiteurs lors de l'interclub à Saint Brieuc en septembre 2019.

Le bureau remercie tous les sponsors, grâce à qui peuvent s'effectuer ces déplacements onéreux, mais aussi renouveler et investir dans du nouveau matériel, permettant aux adhérents de s'entraîner dans de meilleures conditions.

Il ne sera pas manqué de tous les citer sur la page Facebook du club <https://fr-fr.facebook.com/marzanboxingclub/> L'entreprise Maçonnerie Ryo de Marzan, permet ainsi d'envisager l'achat prochain de tenue de boxe.

La secrétaire, Angélique, enregistre les inscriptions durant toute la saison sportive et vous encourage à venir, que ce soit seul, en famille ou entre amis à participer à 2 cours d'essais gratuits, aux jours et horaires que vous retrouverez sur le site <https://marzanboxingclub.wixsite.com/marzanboxingclub/horaires-et-tarifs>

Il n'est jamais trop tard pour commencer ! Marzan Boxing Club vous souhaite ses meilleurs vœux et d'agréables fêtes de fin d'année.

MARZ'EN RANDO

Participation importante aux deux séjours organisés



Du 16 au 22 juin 2019, 18 participants au séjour à Val Cenis en Haute-Maurienne organisés par Marz'En Rando. Grâce à une météo favorable, nous avons pu randonner pendant les 5 jours et découvrir des paysages grandioses et encore enneigés : Vallée et refuge de l'Avérole, le lac Savine, le lac Blanc, refuge du Fond D'Aussois, refuge et glacier des Evettes.

Du 2 au 4 octobre, un groupe de 26 randonneurs, logé dans un centre de vacances, a parcouru le GR 34 du littoral autour de Camaret. Les trois randonnées effectuées ont permis de découvrir les magnifiques paysages si caractéristiques de l'extrémité de la presqu'île de Crozon. Pour l'année 2020, un projet de séjour (3 j) est en cours

d'organisation dans le magnifique site de la baie du Mont St Michel. Une traversée aller/retour de la baie encadrée par un guide professionnel sera le moment fort du séjour. Trente places étaient disponibles, elles ont rapidement été réservées par nos adhérents. Une liste d'attente a été établie.

Notre A.G se tiendra le 18 janvier 2020 à 18h00, salle des Ajoncs. Programme trimestriel des randonnées sur le site : www.marz-en-rando.fr

Contact : marzanrando@laposte.net
Tél : Présidente : Hélène Hervy au 06 33 61 68 37
Vice-présidente : Magali Corre au 06 67 02 42 80

JEUX TE DIS

Les soirées du jeudi placées sous le signe du jeu



L'année a commencé sous le signe du Jeu et se poursuit tous les jeudis à partir de 20h30, à la salle verte des Ajoncs.

Entre 8 et 15 joueurs se retrouvent de façon hebdomadaire, pour jouer à différentes sortes de jeux (plateau, stratégie, cartes, jeux experts, ambiance, etc.). Chacun peut amener les jeux qu'il ap-

précie et ainsi les partager.

L'association a organisé une journée jeux de société à Marzan, le dimanche 22 septembre pour inviter les experts, comme les novices à venir tester les jeux de société modernes et ainsi explorer des jeux souvent méconnus donnant à découvrir de nouvelles façons de jouer (coopération, tactique, jeu par équipe, etc.).

Bonne ambiance garantie, mise en action de neurones à prévoir, coups-bas

à anticiper, coopération parfois... Dans le jeu tout est permis, excepté de tricher (sauf si la règle l'autorise). Venez tester... Nous ne séquestrons personne (sauf si la règle l'autorise !). adhésion 8€ si vous souhaitez poursuivre l'aventure avec nous !

Rendez-vous jeudi prochain, 20h30, Salle des ajoncs (verte).



LES MOTS CLÉS

Les ateliers théâtre et bien-être

Joie et vitalité sont les maîtres mots de ces ateliers pas comme les autres. Mis en place il y a deux ans sur la commune de Marzan par Brigitte Prigent de la compagnie « Les mots clés », ils permettent aux femmes de s'offrir un vrai temps de pause. La scène devient alors un espace offert pour recréer des conditions propices à une dynamique intérieure...

Pendant 2h 30 chacune peut développer sa créativité, retrouver son âme d'enfant, oser

prendre la parole, accueillir ses émotions, rencontrer son audace et asseoir sa confiance.

Enfin un espace où le ridicule ne tue pas et met en joie !

La vie est un jeu : venez jouer avec nous le lundi de 20h à 22h30, salle bleue, rue des ajoncs, Marzan. Accueil possible toute l'année.

Contact :
Brigitte Prigent au 06 77 80 94 94

Site : <https://les-mots-cls.wix-site.com/lesmotscls>



Retrouvez l'agenda de toutes les animations **page 38**

AMICALE BOULISTES

Une saison riche de victoires



Samedi 5 octobre pour sa sortie annuelle, le club des boulistes a été accueilli par un couple de vigneron à Chalonnes-sur-Loire. Le casse-croûte du vendangeur nous a été servi avec une dégustation de vin de pays. Balade en petit

train sur la corniche angevine suivi d'un repas animé et retour en soirée où nous attendait un buffet campagnard à la salle.

Dernier concours de boules en septembre. Ici une équipe locale. Rdv en avril 2020 pour la reprise des concours.



MARZANERS

Un vide-greniers et une Fête de la musique



Tout d'abord les Marzaners remercient le public et ses bénévoles toujours présents lors de leurs manifestations et cela depuis plusieurs années maintenant ! Donc pour 2020 on remet ça ! Le vide-greniers aura lieu le dimanche 10 mai et la Fête de la Musique le samedi 20 juin, tout cela dans la bonne humeur habituelle. Les bulletins d'inscription pour les exposants seront disponibles



fin mars dans les commerces de Marzan et la Roche-Bernard, ainsi qu'à la poste, Mairie, Médiathèque de Marzan et sur internet via le boncoin catégorie «événement». En ce qui concerne la Fête de la Musique, la programmation des trois groupes Rock et Country est à ce jour en cours et sera dévoilée début avril. Cela vous laisse le temps de préparer vos cartons et de réviser vos pas de danse !!!

CHAPELLE DE MIQUEL

Une belle fête pour le pardon de Miquel



Cette journée fut une bonne journée conviviale et amicale sur les plans. La fête a débuté dans la matinée par l'office religieux célébré par le Père Térance. A l'issue de la cérémonie la procession a été suivie par près de 300 fidèles. En tête du cortège la calèche transportant la statue de St Cornély était tirée par 2 chevaux. Ensuite avait lieu le repas et la fête profane. 460 repas ont été servis le midi et 274 le soir. Les différents jeux ont animé l'après-midi. En ce qui concerne les bénévoles beaucoup de nouveaux visages cette année sont venus apporter leur aide, dont plusieurs jeunes. Nous les remercions pour leur sympathie et leur efficacité. Les Refrains de Galerne ont comme depuis plusieurs années assuré l'animation avec talent et bonne humeur. Notre député Paul Molac était aussi présent dans l'après-midi. Il a même poussé la chansonnette avec les musiciens et danser quelques danses. Les tours de calèche sont aussi toujours très appréciés des enfants. Même avec peu de moyens, avec beaucoup de travail et de solidarité de la part des bénévoles nous essayons de faire du Pardon de Miquel



une fête religieuse et populaire qui rassemble une population de tout âge. Pour couronner cette belle journée le soleil était au rendez-vous.

En amont presque 2 semaines avant la fête quelques bénévoles commencent à préparer le terrain, l'emplacement des stands, l'affichage des banderoles et affiches, distribution de flyers... Puis le vendredi et samedi commence l'effervescence avec une trentaine de personnes à pied d'oeuvre pour l'installation des stands et aussi le nettoyage et fleurissement de la chapelle. Puis le dimanche c'est une équipe de 80 personnes environ qui s'active pour le repas, la vaisselle, les jeux, le bar, les crêpes... Le lundi une grosse journée nous attend encore pour démonter tous les stands et ranger le matériel. Mais là aussi les bénévoles sont présents, nous sommes environ 40. Certains salariés posent même une journée de congé le lundi. Et nous remercions aussi le personnel du service technique de la commune qui vient le lundi nous prêter main forte. Un grand merci à tous ceux qui font que cette journée soit une belle fête.

ÉVEIL DE L'ENFANT MULTISPORTS

Une pratique de 12 sports, des découvertes et des surprises



L'Association Eveil de l'Enfant Multisports a entamé une nouvelle saison sportive sous le signe de la bonne humeur. C'est l'occasion de vous présenter nos nouveaux membres dirigeants, Elodie MOUATE, secrétaire générale et Anne BROCHU, trésorière.

Nous comptons encore de nombreux adhérents, nouveaux et anciens. Nous remercions tous les enfants pour leur belle énergie ainsi que leurs fa-

milles pour la confiance qu'elles portent à l'association encore cette saison.

Cette année sera chargée de bonne humeur, sourires, rires et sports... multiples afin de satisfaire chacun.

Philippe BABIN, fidèle à l'association, nous accompagne toujours pour accompagner et initier les enfants sur une douzaine d'activités et de découvertes sportives qu'il nous propose.

L'animation de Noël, a permis de réunir l'ensemble de nos petits adhérents de 3 à 11 ans et leurs familles autour de jeux en bois géants et de surprises pour tous, parents et enfants.

En 2020, l'Eveil de l'Enfant Multisports vous réserve des moments inoubliables et... remplis de sports.

Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2020 pleine de bonheurs... et de sport !

BADMINTON - BAD À L'OUEST CLUB

Le slam du BAOC

**Marzan, plantons le décor,
De la lumière dans la salle de sport.**

C'est la nuit, il est tard,
19 heures un lundi soir,
A sonné l'heure du badminton,
Dans cette super asso bretonne.

La raquette à la main,
Ils sont 20, au moins,
Duels de sportifs,
Muscles affutés, regards combattifs.

Dans la salle les volants volent,
Ça crie, ça court, ça rigole,
Des femmes, des hommes en sueur,
Des courageux de la première heure.

Les ennuis et les problèmes disparaissent,
Sous le coup des smashes et de la vitesse.
Les esprits se libèrent,
Dans cette bouillonnante atmosphère.

21 heures fin de l'entraînement,
Le calme revient lentement.
Les joueurs le souffle court,
S'arrêtent tour à tour.



Et c'est ainsi chaque semaine,
Que sans relâche tous reviennent,
Car il faut bien se l'avouer,
Le BAOC est le club rêvé.

**Marzan, il fait nuit dehors,
Plus de lumière dans la salle de sport.**

MARZ'ARTS

2019, une très bonne année pour l'association



Malgré un manque de salles dues aux travaux de la mairie, l'Association MARZ'ARTS qui compte actuellement 30 adhérents, a participé à différentes manifestations.

Les trocs plantes de printemps et d'automne ont été très appréciés des amateurs de jardinage toujours de plus en plus nombreux. Les élèves de l'atelier de Marz'Arts ont exposé leurs œuvres à l'Office du Tourisme de DAMGAN du 26 avril au 2 mai. Le 1er juin, en partenariat avec l'Association rochoise « La Nationale 66 » qui retraçait le bouchon du Pont de la Roche Bernard, l'Association Marz'Arts a fait un accueil chaleureux autour d'un café/ pâtisserie à tous les férus de vieilles voitures en tenue d'époque.

Une très belle exposition d'artistes peintres, photographes et sculpteurs s'est déroulée dans les salles des Ajoncs les 14 et 15 septembre dernier. L'Association a profité de cette occasion pour promouvoir VILAINE EN FETE 2020 par une exposition

de plusieurs photos. Ce mélange d'artistes a été très apprécié des amateurs d'arts.

Pour sa 7ème édition, la Fête des Soupes organisée au profit de la Ligue contre le Cancer a remporté un vif succès avec un passage de plus de 400 personnes venues déguster les soupes confectionnées par 14 soupières dont 3 hommes. L'après-midi fut animé par des chants de marins avec le groupe de Gwenaël « Les marins de comptoir » et la chorale les « Bateliers de Celac » venus bénévolement pour cette journée au profit de la ligue contre le cancer. En fin de journée, M. le Maire, Denis LE RALLE a récompensé les soupières dont le 1er prix a été décerné à Monique FOUILLOT, nivillacoise et chacun (e) a reçu son diplôme et une petite plante (voir photo)

Un grand merci à tous les bénévoles, les soupières, les membres de la chorale et du nouveau groupe de Gwenaël, les boulangeries PLAUD, DANIEL et la Mie de la Roche Bernard, l'entreprise PATISSNACK de Marzan

pour le don en pâtisseries, l'association du matériel de Marzan pour le prêt de vaisselle, la mairie pour la mise à disposition de la salle, les membres de l'association Marz'Arts et les membres de Ligue contre le Cancer sans qui, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Un rendez-vous est fixé pour novembre 2020.

Le chèque du montant du bénéfice de cette manifestation d'un montant de 1124 € a été remis à la Ligue contre le Cancer en présence de M. le Maire, le 13 décembre (voir photo).



SECOURS CATHOLIQUE

Une permanence et une boutique solidaire

Le secours catholique est une association humanitaire reconnue d'utilité publique depuis 1962. L'équipe qui compte 25 bénévoles, relaye sur le terrain, les grandes missions générales du S.C, spécialement la lutte contre les causes de la pauvreté, de l'exclusion et de la solitude. Le local mis à sa disposition est situé : Maison de la solidarité rue de la porte Garel à Nivillac. Une boutique solidaire y est assurée ainsi qu'une permanence le mardi de 14h à 17h.

La boutique est ouverte à tous. On s'y pro-

cure vêtements, meubles, électroménagers, objets de décoration en bon état. Ceux-ci sont issus de dons qui peuvent être déposés au même dates et horaires. Après un tri les objets sont revendus à petits prix. Les fonds récoltés sont dirigés vers d'autres actions sociales. Le matériel non utilisé est transféré à des organismes de recyclage. Elle propose ainsi une deuxième vie aux objets et participe à la lutte contre le gaspillage.

La permanence accueille toute personne souhaitant une aide qu'elle soit matérielle ou

psychologique. Selon la demande, la personne peut être réorientée vers les services utiles à sa situation, dirigée vers une demande d'aide financière ou simplement accueillie pour passer un moment convivial avec les bénévoles.

On y propose aussi un accès aux vacances : accueil de familles démunies pour des vacances en caravanes à la Roche Bernard et Pénestin ou des familles d'accueil pour des enfants pendant les vacances.

Contact local : Secours Catholique
Tél. 07 86 12 30 78



SPORTING CLUB MARZAN Cap sur le partage avec le Sport-santé

Nous voici déjà dans la 3^{ème} année de l'association et tant de belles choses qui se sont déroulées depuis sa création.

Les horaires des cours de fitness qui sont proposés cette année ont donné satisfaction puisque le taux de remplissage moyen est meilleur que les autres années.

Les cours cardio ont lieu les mardi et jeudi à, respectivement, 19h15 et 19h00, tandis que les cours de Pilates, assurés par Dorine, se déroulent le mardi à 18h30 et le jeudi à 20h00. Le Qi Gong, proposé par Nicolas, se déroule sur 2 groupes de niveau les lundis à 18h30 et à 19h15.

Du côté de la course à pied, nous sommes 5 accompagnantes bénévoles pour 29 Adhérents. Même si notre pratique reste du loisir, nous pouvons constater une très belle progression du niveau de nos coureurs et la fréquentation s'en ressent. Un beau démarrage qui promet une belle saison sportive.

Dès la toute première assemblée générale du club, nous avons pris le parti d'allouer une grande partie de son résultat pour sensibiliser aux gestes de

premiers secours. Le temps est passé mais nous n'avons jamais perdu de vue notre engagement.

Le certificat Prévention et Secours Civiques de niveau I, en abrégé PSC I, est la formation de base aux gestes de premiers secours en France. Nous avons pris contact avec l'association les sapeurs-pompiers de La Roche/Nivillac pour proposer d'initier en premier lieu - nos licenciés à ces gestes qui sauvent, en leur proposant une remise financière incitative. 24 adhérents et 13 Non-adhérents ont profité de cette grande campagne de formation que nous avons menée. Les trois sessions que nous avons pu réserver, se tiendront au premier trimestre 2020.

Il n'est pas trop tard pour devenir un citoyen actif. Si vous souhaitez apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne, contactez-nous, vous serez mis en relation avec l'association de protection civile la plus proche de chez vous.

Nous remercions chaleureusement la SARL CRESPEL pour ce sponsoring, sans qui nous n'aurions pu proposer ce tarif.



AMICALE LAÏQUE

Des projets financés cette année



L'Amicale Laïque de l'école du Pigeon Vert à Marzan est une association constituée de parents d'élèves. Elle a pour but d'organiser des actions tout au long de l'année, afin de participer au financement d'activités à destination des élèves de l'école du Pigeon Vert (cinéma, spectacles, voile, sorties scolaires, voyage, adhésion à l'OCCE de l'école...).

En ce début d'année scolaire 2019, l'Amicale a déjà réalisé un projet « jus de pommes ». Deux tonnes de pommes ont été récoltées par les parents d'élèves et les élèves de l'école dans les vergers avoisinants, afin de les transformer en jus de pommes vendus par cubi (push-up) de 3 litres. Une presse itinérante est donc venue devant l'école le lundi 7 octobre, afin de procéder à l'opération devant tous les élèves de l'école. Ce projet « jus de pomme » de l'Amicale correspondait également à un projet pédagogique sur le thème du développement durable initié par l'équipe éducative de l'école autour du tri et de la gestion des déchets. 379 push-up de 3 litres de jus de pommes chacun ont été vendus au profit d'activités pour les enfants de l'école. Pour cette vente, les membres de l'Amicale ont également été présents les deux premiers dimanches de novembre au marché de Marzan.

L'Amicale remercie d'ailleurs fortement tous les donateurs de pommes qui ont contribué à la bonne réalisation de ce projet.

D'autres projets organisés par l'Amicale sont à venir, dont notamment la seconde édition du vide-greniers organisé cette année le dimanche 16 février 2020 à la salle de sport de Marzan. L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs. Une buvette et une petite restauration sont prévues sur place (boissons chaudes et froides, galettes saucisses et frites). Pour les exposants, les places sont à réserver à l'adresse mail ou au numéro de téléphone suivant : videgrenierdupigeonvert@gmail.com ou 06-10-60-27-41 (les stands sont à 2m50 pour 12 euros avec tables et chaises, ou bien 4 euros le mètre sans table ni chaise). L'Amicale Laïque accueille 70 exposants lors de cet événement. Tous les bénéfices seront également utilisés pour le financement des activités scolaires.

Enfin, le dimanche 14 juin aura lieu la fête de l'école du Pigeon Vert organisée par l'Amicale Laïque en collaboration avec les professeurs de l'école du Pigeon Vert, les élèves et les parents d'élèves bénévoles pour clore cette année scolaire dans la joie et la bonne humeur avant les grandes vacances d'été !

VILAINE EN FÊTE

5^e édition du 18 au 24 mai 2020



La 5^{ème} édition de Vilaine en Fête se déroulera la semaine de l'Ascension du 18 au 24 mai 2020. C'est le rassemblement d'environ 140 bateaux traditionnels et de vieux gréements qui vogueront au fil de la Vilaine, toutes voiles dans le vent et ce tout au long de cette semaine entre Pénestin et Redon, avec des arrêts dans différents ports. Mais c'est aussi diverses animations, concerts à terre où vous serez accueillis chaque jour de la semaine. Le programme définitif des manifestations est en cours d'élaboration. Si vous souhaitez plus d'informations sur cette semaine, rejoignez-nous sur le site vilaineenfete.fr



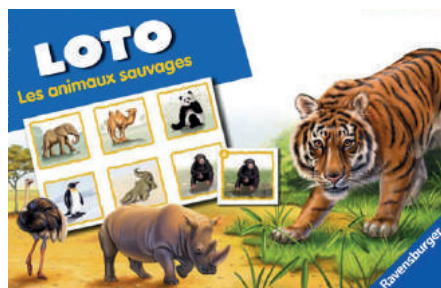
Retrouvez l'agenda
de toutes les animations **page 38**

VOS RENDEZ-VOUS

JEUX

Accès à la ludothèque

Votre ludothèque a ouvert ses portes au sein de votre médiathèque. Vous pourrez emprunter des jeux parmi la centaine de titres proposés. N'hésitez pas à nous en donner pour élargir le choix.

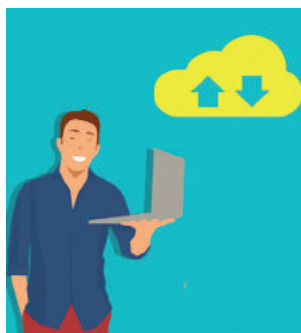


JANVIER

MERCREDI 15

Atelier informatique

Thème : ranger son ordinateur et s'organiser. Animé par Arc Sud Bretagne. De 14h à 16h30.



MERCREDI 29

Les P'tits Zartistes

A 15h. Arts plastiques et bricolage pour les 6-12 ans. Réservation recommandée. Participation 1 €.



MARDI 14

Éveil au livre

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. Entre 10h et 11h.



SAMEDI 25

Atelier jeux

Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler... passer un bon moment en famille ou entre amis. Pour tous, à partir de 3 ans. De 10h à 11h.



ACCUEIL

Accès à la médiathèque

L'EQUIPE de la médiathèque est heureuse de vous accueillir les lundis 16h-18h, mardis 16h30- 18h, mercredis 10h-12h / 13h30- 18h, vendredis 16h-19h et samedis 9h30-12h. Attention : durant la durée des travaux de la Mairie, l'entrée à la Médiathèque se fait par la salle informatique. Merci. Nous contacter : 6 rue de la Gare - 02 99 91 82 94 ou mediatheque@marzan.fr





2020

*Denis Le Ralle, Maire de Marzan,
le personnel et l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année*

JANVIER

VENDREDI 17

Vœux du maire
Salle polyvalente

SAMEDI 18

Assemblée générale
Marz'en Rando - Salle rouge

DIMANCHE 26

Galette des Rois - Amicale des boulistes - Salle des Ajoncs



FÉVRIER

DIMANCHE 9

Salon VDI - Association Éveil de l'enfant - Salle polyvalente

DIMANCHE 16

Vide-greniers - Amicale laïque - Salles des sports + polyvalente

DIMANCHE 23

Course cyclo - Garde du pont cyclisme

MAI

DIMANCHE 10

Vide-greniers - Marzaners

DIMANCHE 17

Concours de boules
Amicale des boulistes

DIMANCHE 17

Assemblée générale - Garde du pont football - Salle rouge

JUIN

DIMANCHE 14

Fête de l'école - École publique Le Pigeon Vert

DIMANCHE 14

Concours de boules
Amicale des boulistes

SAMEDI 20

Fête de la musique - Marzaners

DIMANCHE 28

Fête de l'école
École Saint-Gildas



IMPORTANT

Les inscriptions au calendrier des fêtes ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie.

Elles doivent fournir à chaque réservation une caution et une attestation d'assurance.

MARS

SAMEDI 14

Repas foot - Garde du pont football - Salle polyvalente

DIMANCHE 22

Troc plantes - Marz'arts
Place de l'Église

AVRIL

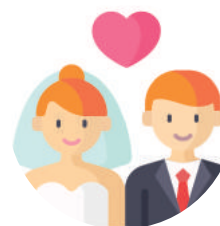
DIMANCHE 19

Concours de boules
Amicale des boulistes



NAISSANCES

- 08/07/2019 Iwen LANCELEUR Miquel
- 14/08/2019 Élise BURRET I Le Téno
- 18/09/2019 Lowen SANTERRE Chemin des Moulins
- 20/09/2019 Yzaé GUILLAS Casprais
- 25/09/2019 Eloan LUBERT 28 Casprais
- 04/10/2019 Tillio DEMONT 9 rue Mathurin Meheut
- 18/10/2019 Eléa OILLIC Cosquer
- 30/10/2019 Jade LE RALLE Le Moulin de Kertouard
- 19/11/2019 Roxane LAIGLE 53 Le Rosquérant
- 08/12/2019 Nino SEIGNARD Kerjanic
- 14/12/2019 Antoine CRUSSON 10 Ter rue des Moulins



MARIAGES

- 03/08/2019 Maurice GUILLO et Flavie DESHAUTEURS
Le Pigeon Vert
- 05/10/2019 Christophe MÉNARD et Aline LE ROUX 2 Kertuy



DÉCÈS

- 06/08/2019 Michel PAULAY époux de Marie Hélène ORJUBIN
I Kerivin
- 23/09/2019 Jack CHATEAU époux de Claudine LE GAL 19 Kerjean
- 07/10/2019 Pascal RYO époux d'Anne-Marie BROHAN 3 Casprais
- 01/10/2019 Augustine ANÉZO veuve d'Alexandre PIVault
5 Cipry
- 18/11/2019 Jean-Paul GUILLARD Kerjulien
- 30/11/2019 Michel HAUYÉ veuf de Françoise FRIoux Kerrault

Certains actes ne sont pas indiqués conformément au souhait des familles.

HORAIRES Une déchetterie près de chez vous

1^{er} avril au 30 septembre

Été	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h30
Mercredi	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30
Samedi	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30	9h-12h30 13h30-18h30

1^{er} octobre au 31 mars

Hiver	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé

Les sites sont fermés le dimanche et les jours fériés

4 déchetteries

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Le Guerno
02 97 42 81 12
Rue Saint-Michel

Nivillac
02 99 90 87 99
Le Lin

Péaule
02 97 42 96 64
Théra

2 plateformes de déchets verts

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Damgan
06 31 41 89 97
Parc d'activités de la Lande



RECENSEMENT MILITAIRE

Les formalités

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française a l'obligation de se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} suivant. Dépassé ce délai, vous êtes en irrégularité.

Pour vous faire recenser, il vous suffit de vous présenter :

Au secrétariat de la mairie, muni du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

Si vous êtes dans l'impossibilité de faire vous-même les démarches, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parent, tuteur...)

Lors du recensement, l'intéressé recevra une attestation. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention, elle devra être conservée soigneusement car la mairie ne délivrera pas de duplicata.

Après avoir effectué les formalités de recensement, vous serez convoqués pour effectuer votre journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), qui est obligatoire.

MAIRIE Accueil pendant les travaux



La mairie de Marzan vous accueille temporairement, pendant la durée de ses travaux de rénovation et d'extension, dans les locaux attenants à la médiathèque, rue de la Gare. Merci de votre compréhension.

Marz'en pratique



MAIRIE

La mairie de Marzan vous accueille selon les horaires suivants. Lundi : 8h30-12h. Mardi : 8h30-12h - 14h-18h. Mercredi : 8h30-12h. Jeudi : 8h30-12h - 14h-18h. Vendredi : 8h30-12h - 14h-18h. Samedi : 8h30-12h.



LA POSTE

Marzan dispose d'une agence postale dont les locaux et le personnel sont gérés par la commune. Elle propose les services d'un bureau de Poste classique. Lundi au samedi 9h30-12h30.



MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir tous les lundis 16h-18h, mardi 16h30-18h, mercredi 10h-12h / 13h30-18h, vendredi 16h-19h et samedi 9h30-12h.



MARCHÉ

Marché tous les dimanches matins, de 9 h à 13 h, place de la Fontaine. Les exposants du marché vous proposent une vente de fruits, légumes, produits divers, etc.

Numéros utiles



GENDARMERIE DE NIVILLAC

28 Clos des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 17 ou 02 99 90 61 06



POMPIERS

Zone Artisanale des Métairies –
56130 Nivillac
Tél. 18 ou 112



PERMANENCE DES SOINS

En cas de fermeture des cabinets médicaux, le centre d'accueil et de permanence des soins vous oriente.
Tél. 02 97 68 42 42



EN CAS D'URGENCE, LE SAMU 56

Tél. 15 ou 112



HÔPITAL

2 rue de la Piscine – 56130 Nivillac
Tél. 02 23 10 10 00



AMBULANCES TAXI MARZAN

Sarl Breizh Ambulances
13 impasse du Saphir – 56130 Marzan
Tél. 02 99 90 88 60 ou 06 82 00 86 04



CENTRE ANTIPOISON

CHU Pontchaillou - 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 Rennes Cedex
Tél. 02 99 59 22 22



ENEDIS (DÉPANNAGE)

Tél. 0 810 333 356



FRANCE TELECOM

Dépannage – SAV de la ligne : 10 13
Service Clients : 10 14
Service Assistance : 39 00



VEOLIA EAU

Service Client/Service Urgence
Tél. 0 969 323 529